



**Les Communes  
du  
Val d'Anniviers**



[www.anniviers.org](http://www.anniviers.org)

## **Commission financière ①②**

**Procès-verbal de la séance du 07.03.07 à 17h au bureau communal de Vissoie**

**Présents** : René Massy, Vissoie  
Francis Gasser, Etat du Valais  
Olivier Beney, Etat du Valais  
Martine Antonier, secrétaire

Georges-Alain Zuber, Ayer  
Rose-Marie Florey, Grimentz  
Dominique Rion, St-Luc  
Simon Crettaz, St-Jean

**Excusé** : Walti Zuber, Chandolin

### **1. Rappel des commissions**

①	politique	Simon Crettaz
②	administration	Dominique Rion
③	sécurité	Jean-Pierre Salamin
④	formation, santé, social	Marie-Françoise Melly Crettaz
⑤	trafic, travaux publics	Tarcise Genoud
⑥	environnement	Georges Vianin
⑦	aménagement du territoire	Gaby Solioz
⑧	construction	Jean-Albert Melly
⑨	économie publique	Georges-Alain Zuber
⑩	agriculture	Gérard Genoud
①①	énergie	Simon Crettaz
①②	financière	René Massy
①③	bourgeoisie	Jacques Vouardoux

### **2. PV dernière séance et accueil**

René Massy, président de la commission financière pour la mise en place de la commune d'Anniviers, souhaite la bienvenue à tous. Après la présentation des personnes présentes, la liste de quelques tâches à effectuer par la commission financière est distribuée.

En quelques lignes, René Massy décrit l'esprit qu'il souhaite donner à la commission financière et les points à traiter :

- cerner les besoins, avoir une vision des coûts globale
- travailler ensemble et efficacité pour faciliter la tâches des futurs élus de la commune d'Anniviers en appliquant une politique d'équité anniviarde avec quelques différenciations possibles selon les villages/stations.

Les représentants de l'Etat du Valais sont en tout temps à disposition. Des personnes pourront être appelées en renfort en fonction des points traités et des sous-commissions pourront être nommées afin de traiter un dossier spécifique.

En quelques mots, le travail à effectuer après le vote sur la fusion est rappelé :

- votation du contrat de fusion en juin ou plus tard si les commissions devaient changer de manière conséquente le texte du contrat.
- mise en place de deux styles de commissions (opérationnelles, type finances, travaux publics et stratégiques, type aménagement du territoire, tourisme)
- information à la population par un forum en septembre.
- il est suggéré de mettre à l'ordre du jour de chaque séance de conseil communal un point pour parler des commissions.

### 3. Liste des points à traiter

La liste préparée par René Massy est parcourue. **Elle doit être complétée au fur et à mesure des réflexions des membres de la commission financière.**

Points à traiter	Responsable	Date
<p><b>4. Impôts</b></p> <p>La commission ② doit définir si possible d'ici le mois de juin qui s'occupera des impôts. (Nombre de personnes, compétences, lieu, nombre de programmes à installer.) <b>Chaque conseil doit donc connaître les souhaits et les capacités de chaque employé communal.</b></p> <p>Dès le 01.01.09, la commune reprend toutes les taxations et débiteurs impôts avec en en-tête le logo d'Anniviers</p>		
<p><b>5. Comptabilité – facturation</b></p> <p>Idem pt 4. Valider les chiffres proposés dans le contrat de fusion.</p>		
<p><b>6. Comptes intercommunaux</b></p> <p>A intégrer au compte de fonctionnement et bilan consolidé de 2009.</p>		
<p><b>7. TPT</b></p> <p>Attendre le travail de la commission ⑨.</p>		
<p><b>8. Taxes eau-égout-ordures</b></p> <p>Analyser en commission ⑥. Les taxes doivent pouvoir couvrir les coûts. Préparer un règlement qui sera validé d'un point de vue des chiffres par la commission ①②. (Voir proposition de la commission des finances de 2006.)</p>		
<p><b>9. Aide à la famille</b></p> <p>La commission ④ est chargée d'établir un règlement (voir proposition de la commission des finances 2006.)</p>		

<p><b>10. Budget 2008</b></p> <p>Les membres présents ont été d'accord à l'unanimité pour l'application du nouveau plan comptable qui aurait déjà dû être en vigueur dans les communes depuis 2 ans. Chaque commune élabore son budget et transmet les chiffres au pool comptable. Cela permettra d'avoir une année pour former les personnes qui s'occuperont des finances dès 2009. Il faudra si possible avec le budget communal, présenter le budget consolidé en décembre 2008.</p>		
<p><b>11. Comptes 2007-2008</b></p> <p>Comptes 2007: à préparer comme défini au point 10. Comptes 2008: idem 2007. En juin 2009, les comptes 2008 des six communes seront présentés par ??</p>		
<p><b>12. Budget 2009</b></p> <p>A préparer comme défini au point 10, par les six communes, approuvé par les conseils en place et éventuellement adapté par le nouveau conseil.</p>		
<p><b>13. Transferts actifs et passifs</b></p> <p>A traiter par la commission ①②. Lors du bouclage respectif des comptes 2008 la nouvelle commune reprend tous les actifs et passifs. Ceci a pour effet de déterminer le bilan d'entrée de la nouvelle commune. A noter que ce bilan, en plus d'une addition de chiffres, à voir si une réévaluation du patrimoine financier (actions...) est possible. La commission ⑩ doit cependant élaborer un règlement d'irrigation afin de traiter des consortages. Les consortages forestiers devraient plutôt aller vers les bourgeoisies.</p>		
<p><b>14. Relations bancaires – CCP</b></p> <p>A traiter par la commission ①② sur la base d'un travail en cours par des étudiants de l'HEVS. Définir avec les banques quels comptes seront maintenus, avec quelles conditions. Travail de négociation à faire par la commission ①②. En cas de renouvellement en 2007 et 2008, il faut raisonner « Anniviers » et échelonner pour éviter les problèmes de remboursement. En parler avec les membres de la commission ①② qui analyseront la situation.</p>	René Massy	
<p><b>15. TVA</b></p> <p>Rose-Marie Florey est chargée de ressortir des informations à ce sujet (immatriculé / non immatriculé, taux appliqués,...).</p>	Rose-Marie Florey	
<p><b>16. Péréquation – RPT – aide extraordinaire</b></p> <p>Les représentants de l'Etat du Valais se renseignent.</p>	Etat VS	
<p><b>17. Cautionnements divers (RMA)</b></p> <p>Ce point a déjà été traité par la commission financière précédente. Inclure l'actionariat et présenter un tableau détaillé inspiré de celui figurant dans les comptes de la commune de Grimenz.</p>	René Massy	

<b>18. Compétences financières nouveau conseil</b> Francis Gasser voit les dispositions légales en vigueur.	Francis Gasser	
<b>19. Organe de contrôle dès 2009</b> Fiduciaire ??		
<b>20. Plan financier (4 ans)</b> A traiter par la commission ①②. Anticiper au maximum sur 2009.		
<b>21. Assurances sociales du personnel</b> Assurances sociales : traitées par la commission ①②. Attendre le rapport de COGESTA	Georges-Alain Zuber	
<b>22. Caisse de pension du personnel</b> A traiter par la commission ①②. Attendre le rapport de COGESTA	Georges-Alain Zuber	
<b>23. Salaires du personnel</b> Politique salariale : La commission ①② analysera les incidences financières sur la base d'un travail préparatoire de la commission ②. Olivier Beney transmettra un diagramme des fonctions ainsi que des exemples de contrat avec le personnel.	Georges-Alain Zuber ; Olivier Beney	
<b>24. Assurance bâtiment – RC</b> Les autres assurances (bâtiments, choses,...) sont traitées par la commission ②.		
<b>25. Démantèlement juridiques des associations intercommunales (STEP et centre scolaire)</b> René Massy s'occupe de ces deux points.	René Massy	

## 26. Divers

**PV** : Le PV de chaque commission - qui n'a pas de pouvoir de décision - est remis à chaque président respectif pour correction puis il est systématiquement envoyé à tous les conseillers pour information.

Pour le PV : Martine Antonier